****

**COMPTE RENDU**

 **Réunion de la commission CAP AVENIR**

 **20/10/2015**

Etait présent pour la CGT, Mr PEREZ Éric, Mr GUZMAN Cédric et Mr BRISE Christophe.

Lors de cette commission, nous avons traité un ordre du jour dont voici les deux points principaux :

* Bilan Actions au 30septembre 2015
* Association HANVOL

En ce qui concerne le premier point, à la vue du bilan chiffré fournis par la direction, nous constatons que le total général des dépenses est de 121 671€ pour un budget octroyé de 320000€. C’est largement insuffisant. Cela nous parait bien peu tant les problématiques du handicap sont présentes au sein de l’entreprise. On s’aperçoit que 75 % du budget utilisé a servi pour les aménagements de postes, c’est une maigre consolation.

 Deuxième point concernant HANVOL, il faut rappeler que c’est la seule association, a l’initiative du GIFAS, qui bénéficie d’une aide financière de CAP AVENIR (15000€) tous les ans et ce depuis quatre ans. Celle-ci a pour but de réinsérer des personnes handicapées dans les métiers de l’aéronautique et du spatiale et par ce biais DASSAULT AVIATION a embauché, depuis 2010, trois personnes. Nous devons faire en sorte que DASSAULT, concernant l’embauche, ne se limite pas qu’à une seule association qu’elle subventionne.

Face à toutes ces problématiques (embauche, aménagement de poste, reconnaissance RQTH,…), rapprochez-vous des élus CGT impliqués dans la commission CAP AVENIR pour qu’ensemble nous soyons force de propositions

A saint Cloud le 20/10/2015